

# Révision des PPRN

*Communes de Baie-Mahault, Les Abymes,  
Pointe-à-Pitre, Le Moule, Sainte-Anne, Le  
Gosier, Morne-à-l'Eau*

## Méthodologie de cartographie des enjeux et grand principe de croisement du règlement PPRn futur

### DEAL

Service « Risques Énergie Déchets (RED) »

Pôle « Risques Naturels (RN) »

Unité « Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn) »



# Sommaire

1. Introduction
2. Méthodologie de cartographie des enjeux
3. Grands principes
4. Grands principes de croisement
  - Importance amont/aval
  - Aléa Inondation / Submersion marine
  - Aléa Mouvements de terrain
  - Les autres aléas
5. La suite de la révision
  - Validation des cartes d'aléas
  - Tenu des atelier enjeux/commune
  - Validation des cartes d'enjeux

# Introduction



- Aléa = phénomène
- Enjeux = bien/personnes exposées
- Risque = quand croisement

➔ Enjeux = seconde étape

**RAPPEL** : PPR – Aléa de référence = 100 ans (ou plus si connu)

# Introduction



- Objectif de la réunion : Enjeux + méthodologie + principes de croisement

# Introduction

- Qu'est ce qu'un enjeux ?
  - Les populations
  - Les établissements
  - Les niveaux d'urbanisation (CU, U, NU)
  - Les projets d'aménagement futur
- Point clef dans l'élaboration des PPRN
  - Aléa = données techniques
  - Enjeux = Prise en compte de l'aménagement futur du territoire
- Travail en co-construction avec les communes
  - Cartographie a adapter en fonction des communes
  - Atelier «Enjeux » qui vont suivre / commune
    - Septembre / Octobre 2023

*Enjeux actuels*

*Enjeux futurs*

# Méthodologie de cartographie des enjeux

- Définition 4 types d'enjeux :

- **Enjeux A** : Densément urbanisé, Centre-Bourg, Densément construite, entité géographique artificialisé
- **Zone B** : Urbanisé, Extension du centre-Bourg, construction sensible (Déchetterie, Station de traitements des eaux,...)
- **Zone C** : Non urbanisée, Non construite, Faiblement bâti, Artificialisation diffuse

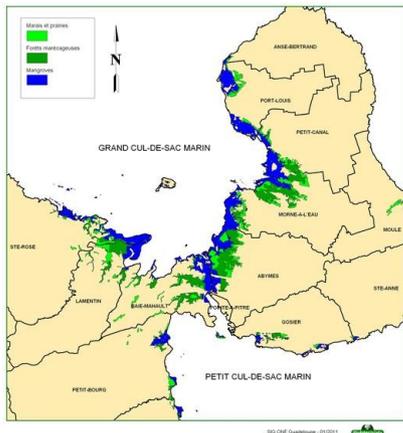
*Défini par l'article R.562-11-6 du code l'environnement*

- **Enjeux Environnementaux** : Mangrove, marais, prairies humides, mare  
*Sanctuarisation des milieux au vue des services écosystémiques sur l'atténuation des risques*



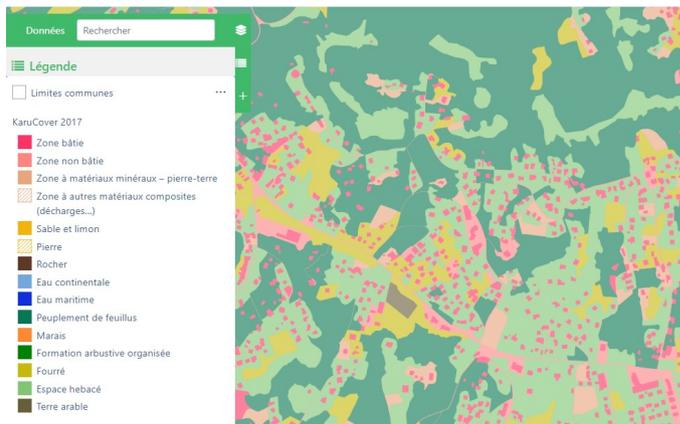
# Méthodologie de cartographie des enjeux

- Identification des Enjeux Environnementaux :
  - Cartographie des Zone Humides ONF 2014
  - Cartographie Mangrove, Pôle relais zones Humides tropicales 2022
  - Mares identifiées dans la BD Topage IGN 2022
  - Recensement des mares par les communes dans le cadre du SDAGE et PGRI lorsque disponible
  - Mise à jour orthophoto 2022



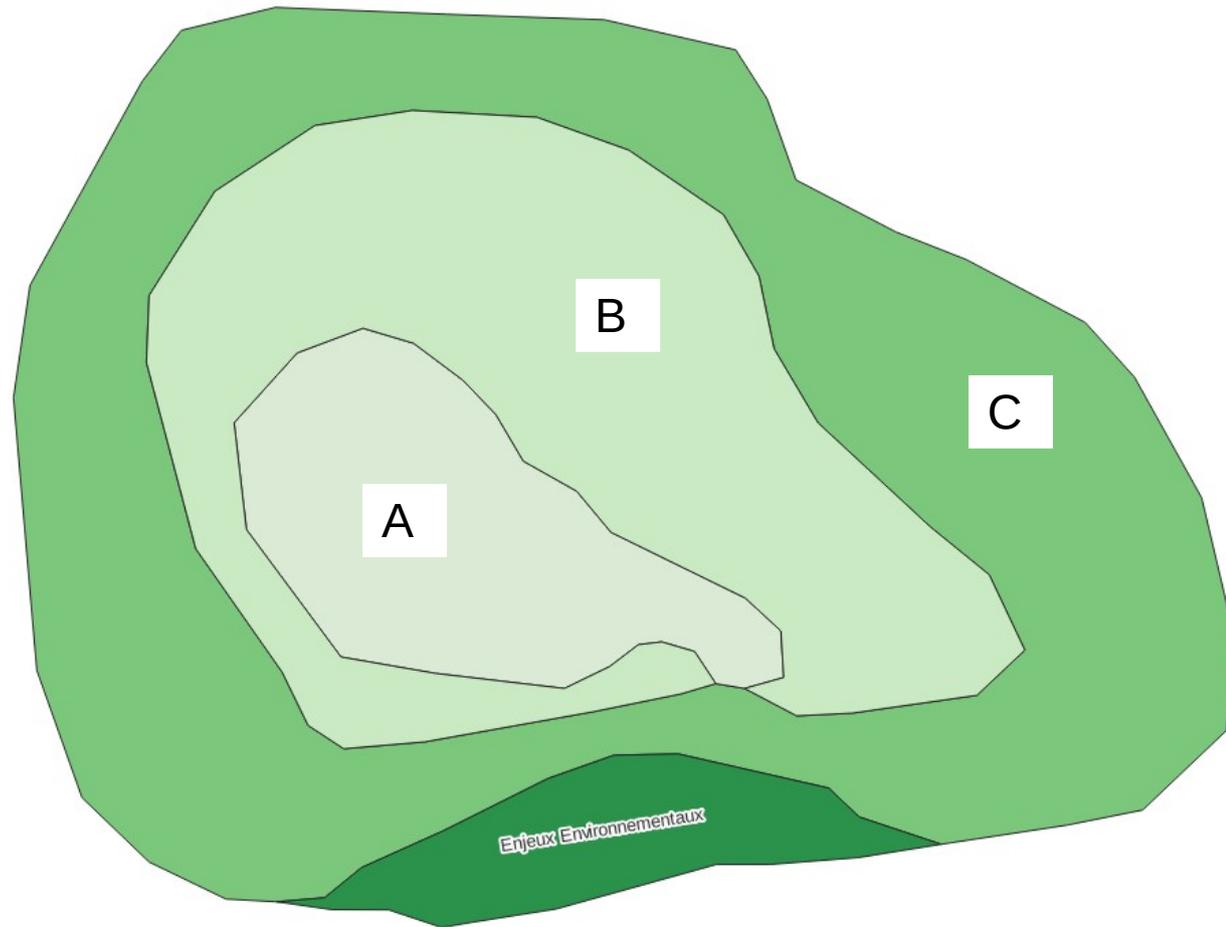
# Méthodologie de cartographie des enjeux

- Identification des Enjeux A,B et C :
  - Données occupation du sol issu de Karucover 2017
  - Bureau d'étude (C2R) : évaluation du niveau d'enjeux (faible, moyen, important)
  - Tâches urbaines (PACT)
  - Aide du PLU (lorsque la données est disponible)
  - Finalisation de la données en ajustant avec orthophoto 2022



# Méthodologie de cartographie des enjeux

- Résultat :

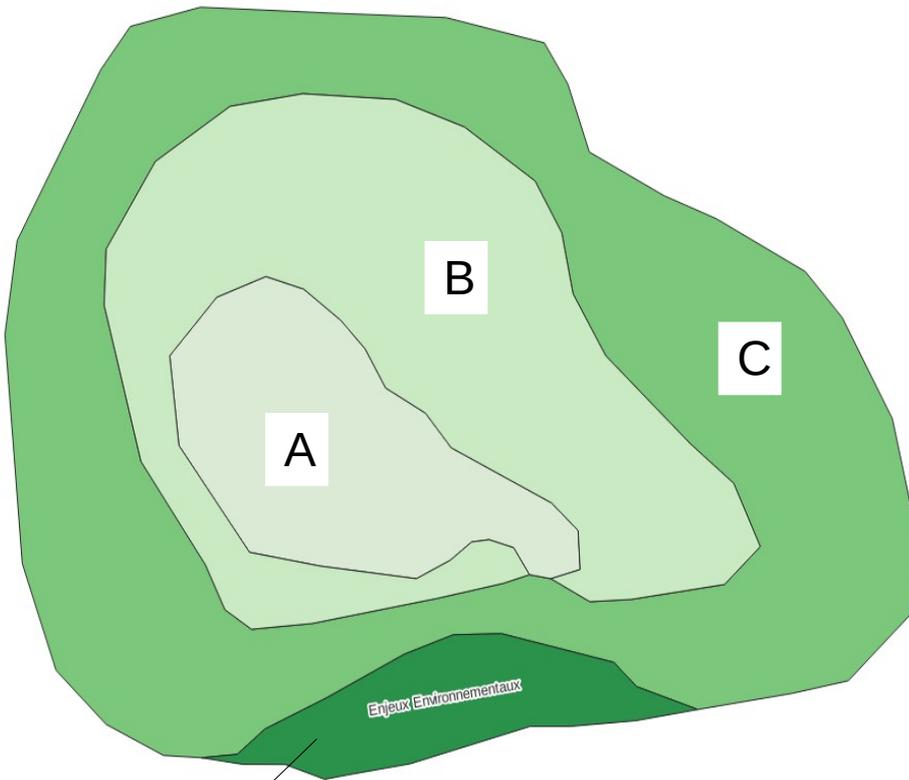


# Méthodologie de cartographie des enjeux

- Suite du travail de cartographie des enjeux:
  - Atelier de travail sur la proposition de cartographie des enjeux
  - Apport de la connaissance locale
  - Apport des futurs projets d'urbanisation
  - Affinage de la cartographie



# Grands principes



**E.E**  
Sanctuarisation

## A

- Centre-urbain dense
- Construction nouvelle → peu augmentation enjeux/vulnérabilité
- Renouveler et compléter

## B

- Zone urbanisée moins denses
- Urbanisation limitée aux zones moins sujettes aux risques
- Préconisations

## C

- Zone non urbanisée
- Limiter urbanisation et impact en aval
- Maintien des zones à l'état naturel

**Plus la zone est urbanisée, plus le règlement sera permissif**

# Grands principes de croisement

Liens avec les zones non urbanisées (C + EE)

## CES ACTIONS HUMAINES QUI AGGRAVENT LES INONDATIONS

L'ouverture des champs avec l'**abattage des haies** (remembrement) favorisant le ruissellement.

**Recul de la couverture végétale.** Les arbres et les plantes ne jouent plus leur rôle d'absorption de l'eau.

**Suppression des mares et des zones humides** qui jouaient un rôle de bassin de rétention.

La **surexploitation des sols** par l'agriculture réduirait leur capacité d'absorption de l'eau.

Construction d'**habitations en zone inondable** due à la pression immobilière.

L'**imperméabilisation des sols** par la construction de routes, de parkings ou d'habitations empêche l'absorption de l'eau de pluie par les sols.

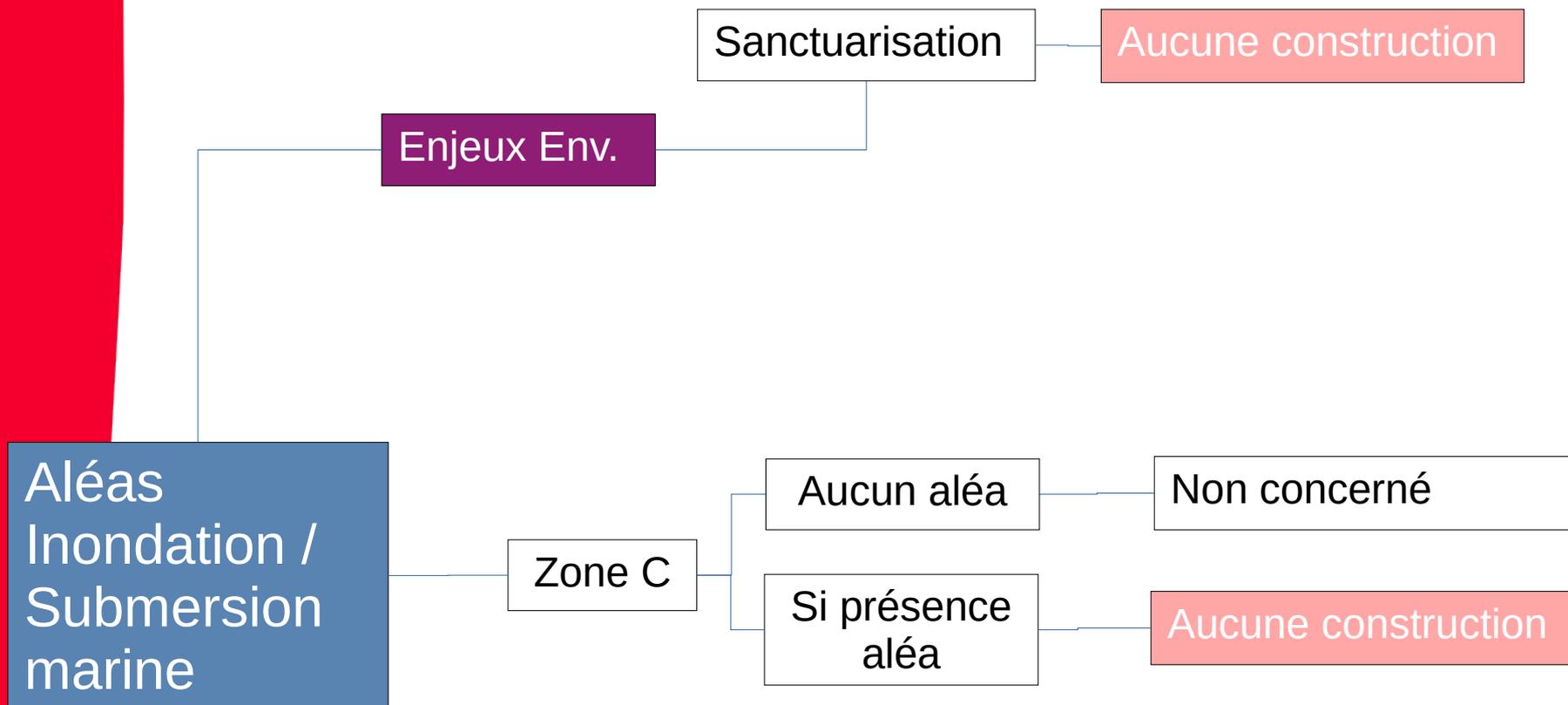
LP/Infographie.

- ↗ Urbanisation amont
- ↗ Imperméabilisation des sols
- ↘ Infiltration eau
- ↗ Ruissellement urbain
- ↗ Débit en aval
- ↘ Suppression mares / ZH  
Rétention d'eau



**Impact en aval**

# Grands principes de croisement



# Grands principes de croisement

Aléas  
Inondation /  
Submersion  
marine

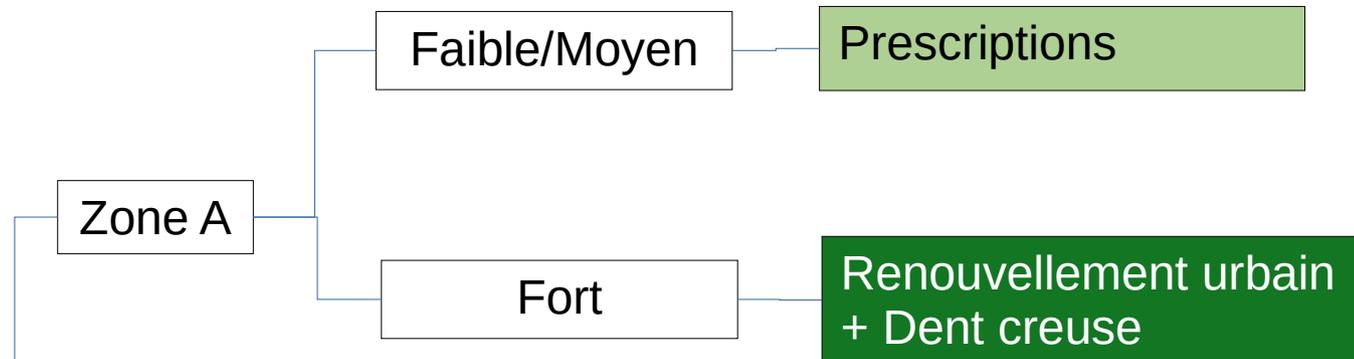


## Renouvellement urbain

- Opérations destinées à requalifier/renouveler la ville
- « Refaire la ville sur la ville »
- Portées par les collectivités
- Taille variable : quartier/groupe parcelle/parcelle
- Couvrir tout type de zones urbanisées

# Grands principes de croisement

Aléas  
Inondation /  
Submersion  
marine

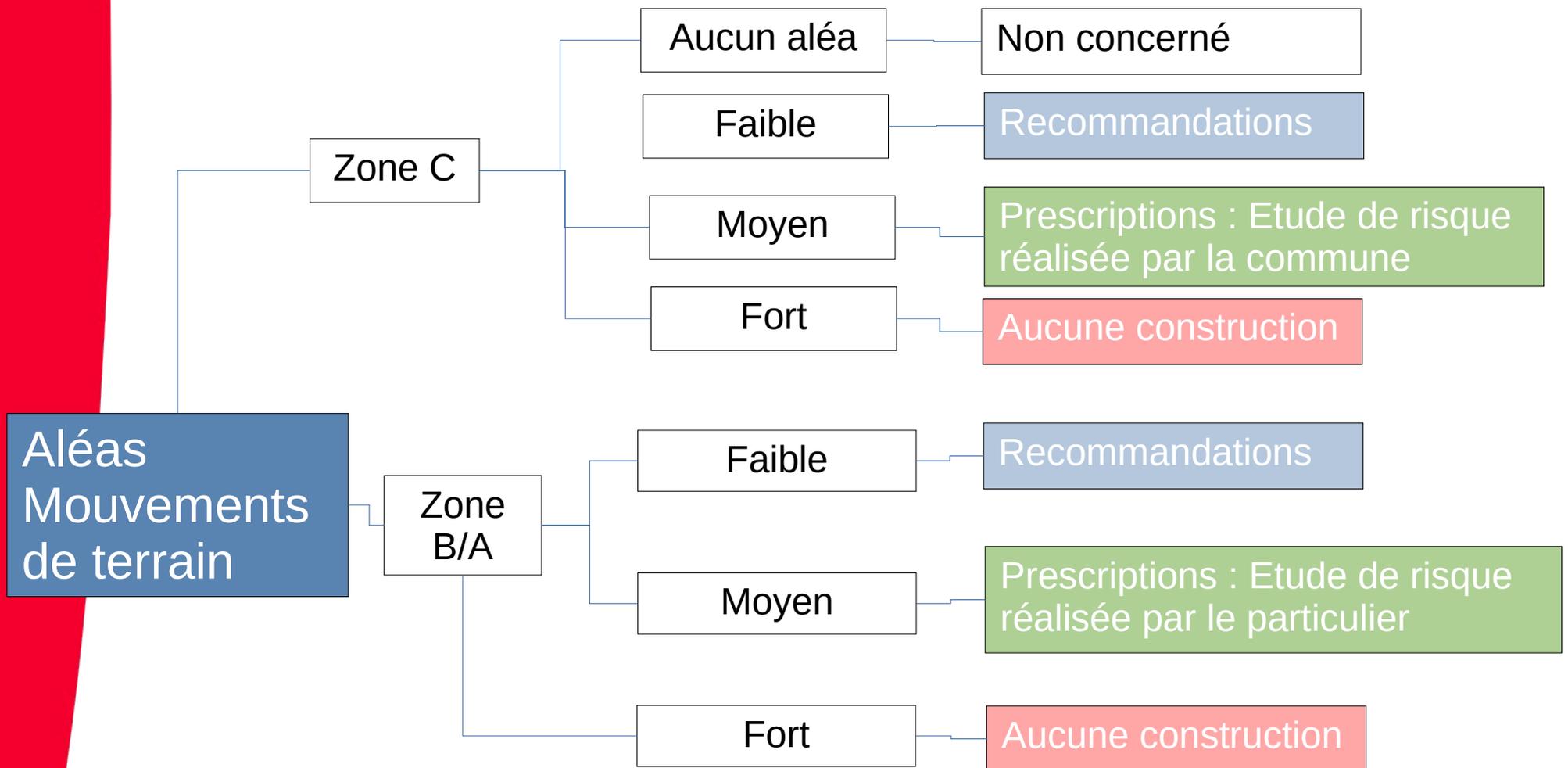


**Renouvellement urbain +**

**Dents creuses**

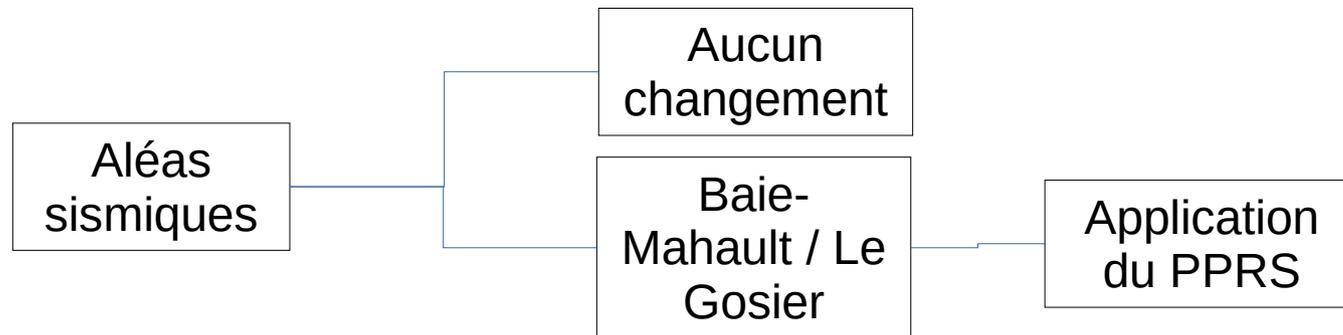
- Parcelle vierge
- Dans espace dense
- Taille limitée
- Entre deux bâtis

# Grands principes de croisement

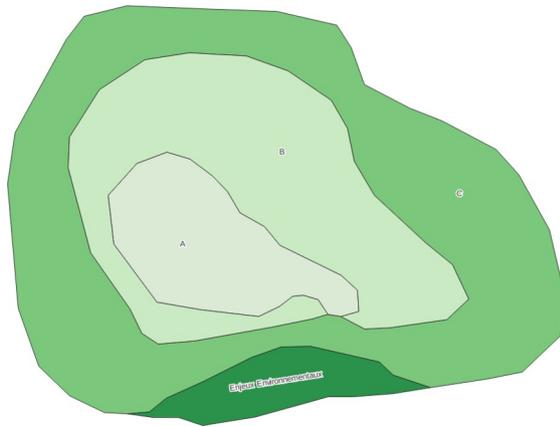


Nouvelle cartographie de l'aléa (disparition de la Zone beige)  
Avis homme de l'art → Etude technique

# Grands principes de croisement

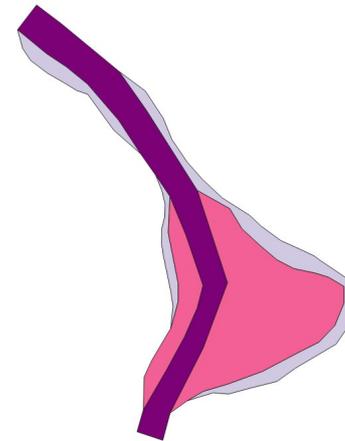


# Exemple de croisement

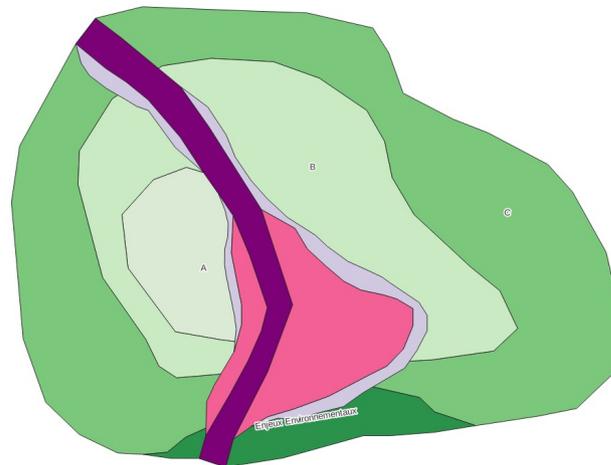


Enjeux

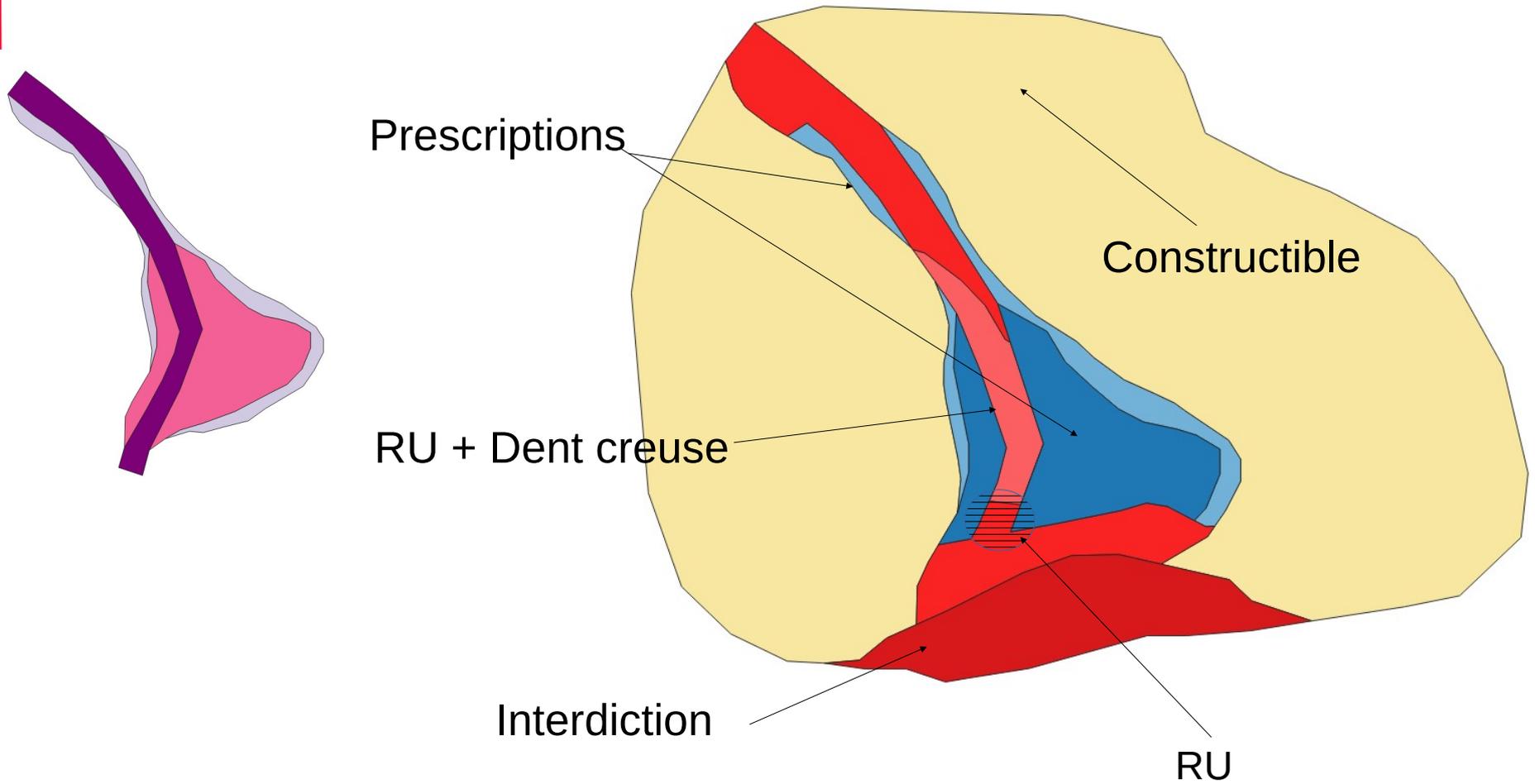
+



Aléa



# Exemple de croisement



**Aléa fort n'égale pas  
inconstructibilité**

Cas particulier : Zone  
B Fort à différencier  
avec C + Aléa

# Les suites

- Validation/retours des cartes d'aléas Septembre/Octobre
- Atelier Enjeux / commune
  - Co-construction de la carte des enjeux
  - Prise en compte des projets des communes
  - Validation d'une carte d'enjeux
- Croisement aléas/Enjeux Novembre 2023
- Présentation d'un PZR 1<sup>er</sup> trimestre 2023



Importance d'avancer ensemble dans la révision

# Merci de votre écoute

Contact :

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement  
et du Logement (DEAL)

Service Risques, Énergie et Déchets (RED)

Pôle Risques Naturels (RN)

Unité Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRn)

[pprn971@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pprn971@developpement-durable.gouv.fr)

